

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



Nom commercial du produit : **Lascaux Artist without cadmium**

**(111, 114, 123, 126, 131 - 154, 161 - 192, 197 - 199)**

Date d'exécution : 03.02.2023

Version :

5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 15.06.2023

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Lascaux Artist without cadmium (111, 114, 123, 126, 131 - 154, 161 - 192, 197 - 199)

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Aucune information disponible.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fabricant / fournisseur :** Lascaux Colours & Restauro, Barbara Diethelm AG  
**Rue :** Zürichstrasse 42  
**Code postal/Lieu :** CH-8306 Brütisellen  
**Téléphone :** +41 44 807 41 41  
**Télécopie :** +41 44 807 41 40  
**Contact pour informations :** Laboratoire, +41 44 807 41 42, labor.swiss@lascaux.ch  
**Européenne Adresse :** Lascaux Colours & Restauro Europe GmbH  
**Rue :** Turmstrasse 11  
**Code postal/Lieu :** D-78467 Konstanz  
**Téléphone :** +49 7531 911 3996  
**Télécopie :** +49 7531 911 3997  
**Contact pour informations :** Laboratoire, +41 44 807 41 42, labor.swiss@lascaux.ch

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Tox Info Suisse, Numéro d'urgence 24h/24 145, Tel. +41 44 251 51 51

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Aucune

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges**

EUH208 Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

**2.3 Autres dangers**

**Effets nocifs possibles sur l'environnement**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

Nom commercial du produit : **Lascaux Artist without cadmium**

**(111, 114, 123, 126, 131 - 154, 161 - 192, 197 - 199)**

Date d'exécution : 03.02.2023

Version :

5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 15.06.2023

1,2-BENZISOTHAZOL-3(2H)-ONE ; N°CE : 220-120-9; N°CAS : 2634-33-5

Poids :  $\geq 0.005 - < 0.05 \%$

Classification 1272/2008 [CLP] : Eye Dam. 1 ; H318 Acute Tox. 4 ; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Skin Sens. 1 ; H317 Aquatic Acute 1 ; H400

Limites de concentrations spécifiques : Skin Sens. 1 ; H317: C  $\geq 0.05 \%$

**Indications diverses**

Pour le texte complet des mentions de danger et des mentions de danger de l'UE, voir SECTION 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

**Remarques générales**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**En cas d'inhalation**

Conduire la personne à l'air frais, veiller à ce qu'elle n'ait pas froid. Garder au repos. Respiration irrégulière/arrêt de la respir.: respiration artificielle. Évanouissement: position latérale/appeler un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Enlever sans délai les vêtements souillés. Laver avec de l'eau/du savon et rincer. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants !

**Après contact avec les yeux**

Retirer les lentilles de contact, garder les paupières ouvertes. Rincer avec beaucoup d'eau (15 min.). Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion**

Appeler immédiatement un médecin. Garder au repos. Ne pas vomir.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucune

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

Mousse résistant aux alcools, CO<sub>2</sub>, poudres, vapeur d'eau.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

**5.3 Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

**5.4 Indications diverses**

Dans le cas d'un incendie refroidir avec l'eau les récipients. Ne pas laisser l'eau d'extinction pénétrer dans les égouts.

Nom commercial du produit : **Lascaux Artist without cadmium**

**(111, 114, 123, 126, 131 - 154, 161 - 192, 197 - 199)**

Date d'exécution : 03.02.2023

Version :

5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 15.06.2023

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Assurer une ventilation suffisante. Ne pas inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas jeter à l'égout. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

#### **Pour le nettoyage**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex: sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer les fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Aucune

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques et de réaliser les sols en matériau conducteur. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Observer les réglementations de la protection du travail. Equipement de protection personnel voir chapitre 8. Masque respiratoire à l'utilisation par injection.

#### **Mesures de protection**

##### **Mesures de lutte contre l'incendie**

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

### **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

#### **Demandes d'aires de stockage et de récipients**

Garder les emballages solidement fermés. Ne jamais ouvrir les emballages par pression. Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. L'équipement électrique devrait être protégé de façon appropriée. Les sols devraient être en matériau non conducteur.

#### **Conseils pour le stockage en commun**

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

**Classe de stockage (TRGS 510) ( D ) : 12**

#### **Autres indications relatives aux conditions de stockage**

Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Informations supplémentaires voir l'étiquette. Tenir éloigné de chaleur et de la lumière solaire directe. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver les récipients au sec/ au frais. Conserver les récipients dans des endroits bien aérés. Observer les prescriptions d'entreposages officielles.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune

Nom commercial du produit : **Lascaux Artist without cadmium**

**(111, 114, 123, 126, 131 - 154, 161 - 192, 197 - 199)**

Date d'exécution : 03.02.2023

Version :

5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 15.06.2023

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

Utiliser des lunettes de protection.

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

Porter des gants résistant aux solvants. Contact prolongé ou répété: utiliser en outre une crème protectrice pour la peau qui entre en contact avec le produit.

###### Protection corporelle

Porter des revêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le prod., toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Après le contact nettoyer à fond la peau avec de l'eau et du savon ou avec un détergent spécial pour la peau. Ne pas utiliser des solvants organiques.

##### Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet.

#### Autres mesures de protection

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

État physique : pâte

Couleur : couleur

#### Odeur

faible, caractéristique

#### Caractéristiques en matière de sécurité

|                                                         |              |                             |
|---------------------------------------------------------|--------------|-----------------------------|
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : | ( 1013 hPa ) | non applicable              |
| Point éclair :                                          |              | non applicable              |
| Pression de vapeur :                                    | ( 50 °C )    | non applicable              |
| Densité :                                               | ( 20 °C )    | 1.3 - 1.6 g/cm <sup>3</sup> |
| Test de séparation des solvants :                       | ( 20 °C )    | non applicable              |
| pH :                                                    | env.         | 9.5                         |
| Viscosité :                                             | ( 20 °C )    | env. 35000 mPa*s            |

### 9.2 Autres informations

Aucune

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

Nom commercial du produit : **Lascaux Artist without cadmium**

**(111, 114, 123, 126, 131 - 154, 161 - 192, 197 - 199)**

Date d'exécution : 03.02.2023

Version :

5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 15.06.2023

## 10.2 Stabilité chimique

Aucune information disponible.

## 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

## 10.4 Conditions à éviter

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

## 10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxydes d'azote.

# RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

## 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Autres effets néfastes

L'inhalation de solvants au-dessus de la valeur limite AGW peut avoir conséquence d'irritation des muqueuses et de l'appareil respiratoire, une lésion du foie, des reins et du système nerveux central. Les symptômes sont: maux de tête, vertige, fatigue, faiblesse musculaire, effet narcotique et dans les cas graves perte de la connaissance. Le contact répété ou prolongé avec le produit a pour conséquence le dégraissage de la peau et peut provoquer une lésion non allergique de la peau (dermite de contact) et/ou la résorption d'éléments nocifs. Eclaboussures de solvants pouvant irriter les yeux et y causer des blessures réversibles.

# RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## 12.1 Toxicité

Aucune information disponible.

## 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

## 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

## 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

## 12.7 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## 12.8 Autres informations écotoxicologiques

Aucun donné sur le produit il-même n'est disponible. Ne pas jeter dans les égouts ou dans les parages.

# RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : **Lascaux Artist without cadmium**

**(111, 114, 123, 126, 131 - 154, 161 - 192, 197 - 199)**

Date d'exécution : 03.02.2023

Version :

5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 15.06.2023

Les emballages contaminés doivent être vidés de leurs résidus. Après un nettoyage approprié, ils peuvent être envoyés au recyclage. Les emballages non nettoyés doivent être éliminés comme le produit.

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

Après utilisation conforme

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

08 01 11: Déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation

Limites d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII (limitations)

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 75

Directives nationales

U.S.A. Marquage suivant ASTM D-4236. "No health labeling required"

Classe risque aquatique

Classification selon AwSV - Classe ( D ) : nwg (Sans danger pour l'eau)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

Aucune

### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)**



Nom commercial du produit : **Lascaux Artist without cadmium**

**(111, 114, 123, 126, 131 - 154, 161 - 192, 197 - 199)**

Date d'exécution : 03.02.2023

Version :

5.0.0 (4.0.0)

Date d'édition : 15.06.2023

Aucune

**16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

Aucune information disponible.

**16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)**

|      |                                              |
|------|----------------------------------------------|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion.                    |
| H315 | Provoque une irritation cutanée.             |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée.         |
| H318 | Provoque de graves lésions des yeux.         |
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques. |

**16.6 Indications de stage professionnel**

Aucune

**16.7 Informations complémentaires**

Les informations de cette fiche technique de sécurité satisfont à la législation nationale ainsi qu'à la législation européenne. Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.